



TRAIT D'UNION N°76



Mairie de Bor et Bar: 05 65 65 81 58
 www.bor-et-bar.fr
 mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr

Octobre 2017

Le mot du maire

L'ensemble du Conseil Municipal souhaite une agréable rentrée à tous .C'est donc la rentrée pour la plupart d'entre nous. Les vacances vous auront permis de vous reposer, s'amuser, se cultiver, découvrir de nouveaux horizons et de se retrouver en famille.

La saison touristique de la commune a été excellente en ce qui concerne la location des gîtes, le gîte d'étape et de séjour a connu une bonne affluence surtout au mois d'août qui a affiché complet avec beaucoup de réservations de dernière minute. Merci à toutes les associations communales pour leurs diverses animations qui ont connus un grand succès.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous et nous félicitons toutes les personnes qui ont réussi à leur examen: collégiens, lycéens et autres diplômés et formations
 Je souhaite à vous tous, écoliers, étudiants, parents, actifs, aînés de passer une belle fin d'année.



AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal:

- A approuvé la proposition de la SOGEDO concernant la prestation de services pour l'entretien des poteaux d'incendie.
- A approuvé la convention de mission confiée à Aveyron Ingénierie pour l'assistance technique en assainissement .
- A décidé de renouveler le contrat CAE-CUI de Monsieur Dominique Canet pour une période de un an.
- A acquis une hotte aspirante pour le logement « la grange de Cadène »
- A décidé de désigner Monsieur Dominique Guy pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges.
- A approuvé le contrat d'entretien et de vérification des systèmes mécaniques et électriques des cloches des églises de Bor et de Bar .
- A décidé qu'à compter du 1er janvier 2018 la part variable de la redevance assainissement s'élèvera à 0.71 €/m³ + 0.25 €/m³ de redevance de modernisation des réseaux de collecte.
- A décidé d'apporter son aide aux communes sinistrées par l'ouragan Irma et de verser la somme de deux cents euros à l'association « Carrefour des Communes »

DISTRIBUTION DE SACS JAUNES ET NOIRS

Vous pouvez les retirer à la mairie une fois par an.

Nb de personnes par foyer	rouleaux 30 L noir	rouleaux 50 L jaune
1 personne	2	1
2 personnes	4	2
3 personnes	6	3
4 personnes	8	4
5 personnes et plus	10	5

Décès le 20/07/2017 à Villefranche de Rouergue de Monsieur Roland Cadène de la Pujade
Nous adressons toutes nos Condoléances à sa famille



Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Charles Sauvage le 17 septembre 2017 à Albi .
Bienvenue à Charles ! Que la vie lui soit douce, dans ce cocon d'amour et de tendresse dont vous saurez, certainement, l'entourer !
Toutes nos félicitations aux heureux parents Eve et Thierry ainsi qu'à son grand frère Victor.

FOYER RURAL

Les grandes vacances sont bien finies!!! Nous remercions tous les estivants attachés à notre belle campagne ...lorsque nous les rencontrons ils sont en admiration devant la beauté des paysages et l'accueil des habitants. Ils viennent dans nos campagnes pour y trouver calme, chacun passe ses journées en partageant de simples activités que l'on peut trouver : randonnée, escalade, baignade, pétanque ou tout simplement se rencontrer et papoter!!!!!!!

Nous remercions toutes et tous ceux qui ont aidé à animer le village: fêtes, concerts, randonnée, rencontres... tout cela dans la simplicité et la convivialité

- Le 25 septembre le Foyer Rural a tenu son assemblée générale. Les participants ont reconduit le bureau.

Programme 2017/2018

-7 octobre visite du musée de l'aérospatiale et du zoo de Plaisance du Touch (Départ 7 h de Bar et 7 h 15 de Bor)

-12 novembre: repas stockfisch à Bar (inscription au 05 65 65 74 09)

-Comme chaque année commémoration à 11 h en l'église de Bor avec une courte célébration suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts, puis dépôt de gerbe en l'église de Bar

Un apéritif vous sera offert par la municipalité à la salle de la mairie
Renouvellement des cartes de membres.

- 16 décembre: Dégustation de la bûche de Noël offerte à tous les habitants de la commune.
- Quine en février
- Théâtre en mars



COMITE DES JEUNES

Et déjà un FESTI'BAR de plus au compteur ! Une édition 2017 qui s'est déroulée sous les meilleurs auspices, tous les ingrédients nécessaires à la préparation d'un FESTI'BAR réussi étaient réunis. En effet la météo ainsi que la bonne humeur et l'envie de faire la fête des FESTI'BAROIS avaient répondu présent à l'invitation du comité pour le week-end du 14 juillet ! 😊

Résultat final : un cocktail explosif, puisque les records de vente de saucisses/frites ont été battus le vendredi soir ! Pour continuer dans la série des records, la seconde édition du TRAIL NATURE « *Les Lacets du Viaur* » a accueilli sous un soleil de plomb un peu plus de 200 coureurs répartis sur les deux courses adultes alors que la course dédiée aux enfants voyait une trentaine de concurrents s'affronter.

Enfin la soirée du samedi, placée sous le signe de la nouveauté avec l'orchestre de Jean-François MÉZY, a tenu toutes ses promesses. Avec des FESTI'BAROIS venus nombreux se restaurer autour du buffet de producteurs de pays et terminer la soirée par un petit pas de danse sur le parquet !

Le comité remercie chaleureusement ses bénévoles qui s'activent chaque année pour donner au FESTI'BAR ce petit plus, cette touche personnelle qui fait du FESTI'BAR ce qu'il est aujourd'hui ! Par la même occasion, nous souhaitons la bienvenue à Élodie et Benoît parmi les rangs du comité, nous sommes heureux de vous compter parmi nous !

Pour terminer, bien évidemment merci à vous les FESTI'BAROISES et FESTI'BAROIS, nous vous donnons désormais rendez-vous à partir du mois d'octobre pour la reprise des concours de belote à la salle des fêtes, tous les 4ème vendredi du mois.

Gageons que vous serez toujours plus nombreuses et nombreux l'an prochain, pour le cru 2018 du FESTI'BAR !



NOS DIPLÔMÉS:

Justine FRICOU: BAC Série Scientifique Mention très bien

Coralie GLORIES: Brevet préparatrice en pharmacie

Maximilien HAMED: BAC Pro, série Systèmes Electroniques Numériques

Les personnes qui désirent s'inscrire sur **les listes électorales** de la commune sont priées de se présenter en mairie avant le 30/12/2017 munies d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de leur ancienne carte d'électeur.

.....
Vous pouvez toujours faire parvenir votre **adresse mail** à la mairie (mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr). Cette dernière nous sera très utile si nous cherchons à vous contacter.

RANDONNEE 2017

Dimanche 10 septembre a eu lieu la 6ème randonnée de Bor et Bar.

Une fois de plus le parcours de 12 km avait été choisi pour ses magnifiques vues sur le Viaur et les beaux paysages de la commune.

Comme chaque année nous avons essayé de trouver des chemins peu fréquentés pour faire découvrir les coins insolites de notre belle région. Malgré un temps incertain en début de matinée, soixante randonneurs ont pu profiter de la rando sans une goutte de pluie.

Nous avons ensuite offert un apéritif servi sous le nouveau bâtiment sur le terrain de foot, suivi d'un repas tiré du sac bien apprécié de tous. Tout le monde est reparti ravi et nous nous sommes dit « A l'année prochaine!! »

CHASSE

La fin de la saison estivale arrive, l'heure de l'ouverture de la chasse a sonné !! Quoi de mieux qu'un bon repas autour du sanglier... c'est ainsi que nous avons ouvert cette nouvelle saison de chasse, en effet, nous étions nombreux à déguster ces sangliers le 3 septembre à Bar, un merci tout particulier à celles et ceux qui ont contribué à la préparation de ce repas.

L'ouverture générale de la chasse a eu lieu le 10 septembre. Pour cette saison, nous aurons 25 bracelets pour le chevreuil, 2 bracelets pour le cervidé, et un bracelet par chasseur pour le lièvre.

L'ouverture générale du lièvre est le 01 octobre 2017 et la fermeture le 03 décembre 2017, pour le cerf, l'ouverture en battue est prévue le 14 octobre 2017 et la fermeture le 31 janvier 2018.

Très bonne et belle saison de chasse à toutes et à tous.



L'Association "Sauvegarde du Patrimoine Communal de Bor et Bar"



Qui sommes-nous ?

- Un groupe d'individus qui ;
- s'intéressent à l'histoire locale et aux vestiges du passé
 - aiment la nature
 - aiment bien partager des moments de convivialité
 - n'ont pas peur de se salir les mains de temps en temps
 - et qui ont, en conséquence, lancé l'association

L'Association a pour but :

- de recenser, et d'aider à la sauvegarde et la mise en valeur des sites, vestiges, monuments ou bâtiments et leur environnement naturel qui présentent un intérêt pour la mémoire collective de la commune,
- de promouvoir de différentes manières (ex : colloques, randonnées pédestres...) la connaissance de ce patrimoine au grand public.

Que faisons-nous ?

- nous identifions les endroits/bâtiments/ constructions/ tracés de notre histoire locale et essayons de les sauvegarder pour que les générations futures puissent les connaître aussi
- nous maintenons accessible beaucoup des chemins communaux
- nous avons publié un petit guide sur les chemin de randonnée de Bor et Bar
- nous organisons une randonnée annuelle à Bor et Bar
- nous terminons chacune de nos matinées de travail par un pique-nique bien convivial
- nous nous réunissons un samedi matin par mois (de Fév. à Nov.)



Quelques exemples de nos activités :

Le Château de Bar et ses environs:
Ce dessin de 1641 montre le château avec quatre tours : juste en dessous, il y a des jardins, un verger et un bâtiment qui servait à faire du vin.



Aujourd'hui, il ne reste qu'une tour mais nous voyons que le bâtiment à 4 étages est toujours en très bon état. La sauvegarde du château et ses environs est une priorité pour l'association.

Le recensement du patrimoine paysan:



Ici, c'est un pasquie qui était perdu dans le broussaille en dessous de La Bonnaudie mais qui témoigne toujours aux habitudes des gens. Ils se servaient pour laver le linge sans avoir à descendre complètement aux Viour.

Le recensement du patrimoine viticole:



... "sautos" - des constructions en pierres sèches pour canaliser les eaux de pluies et capter la terre emportée afin de la remonter et étaler sur les terrasses de vignes.

Si ça vous intéresse, n'hésitez pas à laisser vos coordonnées ici, ou contacter Le Président de l'association M. Rick Hall, par e-mail rick.hall@ginestous.com



©2017 Rick Hall

CARTE D'ADHERENT /2018

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BOR ET BAR

Nom :
Prénom :
Adresse :

10 €



Prochaine rencontre de l'association

samedi le 14 octobre

9:00 h devant la mairie

Vous êtes tous les bienvenus à venir découvrir notre travail

AMBROISIE



Les ambrosies sont des plantes exotiques envahissantes qui ont été classées comme espèces nuisibles à la santé humaine depuis la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

En effet le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères: rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.

Le décret n°2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoïse, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses fixe les mesures qui doivent être prises au niveau national et local pour prévenir l'apparition de ces plantes.

En région Occitanie, l'ambrosie à feuilles d'armoïse et l'ambrosie trifide s'étendent progressivement; c'est le moment d'agir avant qu'il ne soit trop tard, en nous aidant à repérer et signaler la présence d'ambrosie. La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous!

Inf: <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

Signaler la présence d'ambrosie: <http://www.signalement-ambrosie.fr/>